

## Occupation avortée à la Coulouvrenière

**Logement** ▶ Tout était prêt pour une occupation durable. Ce samedi, au 40 rue de la Coulouvrenière, une partie du collectif pour le Droit à la ville, qui rassemble de nombreuses associations et partis de gauche, s'est réunie devant l'immeuble laissé vide par ses propriétaires successifs depuis sa construction en 1993. «Nous voulions lui donner la vie qu'il mérite», a expliqué Elise, du collectif. Des activités pour enfants, des cours de langue et de sport devaient durer tout le week-end, voire plus. Mais l'action de protestation n'a pas eu lieu. Une large plaque en métal fixée contre la porte d'entrée a empêché les militants de pénétrer dans le bâtiment.



Une large plaque en métal a empêché les militants de pénétrer dans le bâtiment. JPD/S

Il y a un peu plus d'un mois, cet immeuble «pathétique», comme le qualifie Guy Valance de l'Association des habitants des Pâquis (Survap), avait déjà été occupé durant quelques heures<sup>1</sup>. C'était juste après une manifestation pour le Droit à la ville qui avait rassemblé 2000 personnes (notre édition du 18 mars). Cette fois-ci, le propriétaire, Swiss Life, semble avoir pris ses précautions. «Il y a cette plaque blindée,

mais également une surveillance accrue de la police», indique Elise.

A défaut d'occupation, le collectif organise un repas devant l'entrée. L'un de ses membres, muni d'une scie électrique, inscrit le mot «vide» contre la plaque en métal. Pour Elise, cet immeuble illustre une absurdité genevoise: «Plus de 220 000 mètres carrés de bureaux restent vides alors que les habitants subissent la crise du logement.»

Plusieurs élus du parti Solidarités sont présents et soutiennent l'action, dont la candidate au Conseil d'Etat Jocelyne Haller. Pour Pablo Crucho, «l'accès de la population aux logements et aux espaces sociaux est compliqué par la privatisation du sol». Selon lui, face à une telle situation, à la rue de la Coulouvrenière, l'Etat devrait intervenir pour exproprier l'immeuble au nom de l'intérêt public. «Mais il ne l'a jamais fait et

c'est un pur scandale.» Le néo-député invite les militants à multiplier les occupations à l'avenir, «afin de socialiser ces espaces».

«Nous sommes dans une petite illégalité, mais qui est sans importance avec la légitimité de notre action», déclare Guy Valance, de la Survap. «Cet immeuble n'est rien d'autre qu'un objet spéculatif», fustige Jean-Pierre Fioux, de l'Association des habitants de la Jonction. Le collectif pour le Droit à la Ville a écrit cette semaine au propriétaire, Swiss Life, pour lui demander quels projets il avait pour cet immeuble. Le maire de Genève, Rémy Pagani, a aussi posé cette question par courrier il y a un mois, mais n'a toujours pas reçu de réponse.

Le collectif aurait répertorié plusieurs immeubles vides à Genève, précise Raphaël, l'un de ses membres. Dans les mois à venir, il pourrait tenter d'autres occupations. «Le mouvement ne cesse de grandir», ajoute-t-il.

ERIC LECOULTRE

<sup>1</sup> L'immeuble de la rue de la Coulouvrenière a également été squatté temporairement en 1996, 2007 et 2010

## FESTIVAL ELECTRON SATISFAIT APRÈS SA REFONTE

Le festival des musiques et cultures électroniques Electron à Genève est satisfait de sa première après sa refonte. Cette 15<sup>e</sup> édition a attiré 13 500 personnes sur deux week-ends, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Le nombre de participants continue de baisser mais le festival offrait de nouvelles dates et de nouveaux sites. Trois clubs et, pour le premier week-end, le Zoo, ont garanti trois styles différents. Un Discobus reliait aussi les zones du festival en musique. De quoi favoriser le mélange des festivaliers. ATS

## FÊTE DU JAZZ MATTHEW SHIPP SOLO

Le 30 avril est, depuis 2011, la Journée internationale du jazz. L'ONU entend par ce biais promouvoir les vertus du jazz comme outil éducatif, de paix et de dialogue entre les peuples. Belle occasion pour l'AMR d'inviter ce soir une figure majeure de l'improvisation, le pianiste Matthew Shipp. Musicien prolifique et engagé, le New-yorkais donnera un concert exceptionnel en solo. RMR

Ce soir, 20h30, AMR/Sud des Alpes, 10 rue des Alpes, www.amr-geneve.ch

Proches, militants et politiques ont dénoncé vendredi la mise en détention provisoire de deux Genevois à Marseille. Les soutiens s'organisent pour leur libération

## Solidarité criminelle?

ACHILLE KARANGWA

**Justice** ▶ Vendredi, le comité de soutien «Liberté pour les 3 de Briançon» a exigé, lors d'une conférence de presse, la libération de deux Genevois et d'une Italienne, emprisonnés en France. Théo, Bastien et Eleonora sont accusés d'avoir aidé, «en bande organisée», des migrants à rentrer dans l'Hexagone et sont en détention provisoire à la prison des Baumettes, à Marseille. Ils risqueraient jusqu'à dix ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amende.

Familles, politiques, représentants d'associations de défense des migrants et des étudiants s'inquiètent d'une incarcération qu'ils jugent disproportionnée. L'université de Genève est aussi préoccupée par le sort d'un de ses étudiants. Des manifestations en France et en Suisse sont attendues cette prochaine semaine.

### Mobilisation de soutien

«Je suis atterrée par ce traitement incompréhensible. Il faut dénoncer clairement cette criminalisation de la solidarité!» La conseillère nationale Lisa Mazzone (Verts) a donné le ton du mouvement de soutien pour Théo et Bastien (notre édition du 27 avril). Des proches de ce dernier ainsi que des personnes solidaires ont créé jeudi soir un comité qui s'active pour leur sortie de détention provisoire, en attendant une audience prévue le 31 mai. «Cette solidarité fait chaud au cœur et il faut maintenant que les autorités se mobilisent elles aussi», a plaidé la mère de Théo.

A ce jour, une vingtaine de parlementaires de la gauche genevoise se sont aussi joints par pétition à la condamnation de la



Le comité qui s'est réuni ce vendredi exige la libération de Théo, Bastien et Eleonora. AKA

«répression des personnes accusées de «délit de solidarité»». L'université de Genève, où étudie Bastien, a fait savoir que le recteur avait interpellé le Consul général de Suisse à Marseille et demandé une visite à Bastien. Contacté, le Département fédéral des affaires étrangères assure être «en contact avec les autorités compétentes» et assister les deux jeunes, «dans le cadre de la protection consulaire».

### Deux poids, deux mesures?

L'arrestation de personnes solidaires des exilés choque. Pour

rappel, aucune interpellation n'a suivi le blocage samedi de la frontière franco-italienne par des militants du groupe d'extrême-droite Génération Identitaire. Ces derniers protestaient contre la venue de migrants. La municipalité de Briançon rappelait par communiqué que leur région est «devenue une route migratoire privilégiée», alors que les contrôles s'intensifiaient au sud des Alpes.

«Le transfert de Théo et Bastien à la prison des Baumettes, connue pour détenir des criminels violents, donne l'impression qu'ils sont dangereux», déplore l'avocat et conseiller na-

tionnel socialiste Carlo Sommaruga. Jean, du collectif de défense des migrants Perce-Frontières explique: «Les autorités se défont de leurs responsabilités et accusent de délit de solidarité. C'est en fait un déni d'humanité dont sont frappés les exilés.»

### Mobilisations à venir

Les secrétaires de la Conférence universitaire des associations d'étudiantEs (CUAE) ont appelé à soutenir et rejoindre une manifestation qui aura lieu cette semaine à Gap, où les autorités statueront sur la mise en liberté des trois incarcérés – en atten-

dant leur audience à la fin du mois de mai. Gala, du comité de soutien, a aussi expliqué qu'une délégation se rendra au consulat français, à la suite de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai. Elle déposera plusieurs lettres de solidarité, dont une munie des paragraphes de personnalités comme Jean Ziegler et Rémy Pagani, maire de Genève. Un comité italien de soutien se met aussi en place, en solidarité avec la ressortissante italienne, également détenue aux Baumettes. Par ailleurs, un fonds de soutien a été ouvert, afin d'aider les prévenus à faire face aux frais de justice. I

## Berne ne devrait pas réhabiliter les sept condamnés de 1933

**Antifascisme** ▶ Les sept organisateurs de la manifestation antifasciste tragique du 9 novembre 1932 ne devraient pas être réhabilités par l'Assemblée fédérale. La majorité de la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats s'y oppose. Le plénum devra trancher.

Par 5 voix contre 3 et 2 absentions, la commission a refusé de donner suite à une initiative parlementaire genevoise qui demande l'annulation de la condamnation de ces sept personnes par une cour d'assises fédérale le 3 juin 1933, a-t-elle communiqué vendredi. Sept organisateurs furent condamnés à des peines allant de quatre à six mois de prison. Une fois relâché, Léon Nicole reprit la direction du Parti socialiste genevois et devint président du Conseil d'Etat le 1<sup>er</sup> décembre 1933.

La majorité de la commission dit comprendre les raisons qui ont poussé à la manifestation contre une organisation antidémocratique et antisémite en 1932. Mais elle estime que les jugements prononcés ont été rendus dans le respect des règles de l'Etat de droit. La minorité soutient une réhabilitation afin de tenir compte du regard porté aujourd'hui sur ces événements historiques. ATS

### PUBLICITÉ

#### LUMIÈRES DE MIDI – 11<sup>È</sup> ÉDITION

#### Bienveillance, force ou faiblesse?

à l'église St-Germain  
Rue des Granges,  
en Vieille-Ville de Genève

Une personnalité nous livre  
librement ses réflexions

**Mercredi 2 mai 2018, 12h30 - 13h**

**M. Michel Bavaret**  
Ancien président d'AGORA

Clarisse Bonadonna, violon / Jean-Christophe Aubert, orgue  
Licette Aubert Millères, voix de gambe

Entrée libre et collation dès 13h  
www.catholique-chretien.ch